

Comité 211 en date du 11 juillet 2023

Rapport de la réunion du Comité 211

Sommaire

Présences et absences	3
Séance huis clos :	3
1 Changement de carrière d'un salarié (relation clients)	7
2 Changement de carrière d'un salarié DPO	7
3 Demande de supplément personnel	7
4 Retour candidatures.....	8
Séance publique :	3
5 Adaptations de postes	6
6 Imio et Climaborough.....	4
7 Prochaines dates du Comité	6
8 Questions des délégués.....	6

Présences et absences

Présences et absences

Présents

MEYERS Philippe; BREDEN Guy; FELLER Luc; DE SMET Youri; JANS Jean Marie; KURTISI Lucien; BLASEN Théo; DI GENOVA Jean-Pierre; HARTUNG Gerard; DA FELICIDADE SOUSA Jorge; BODEN Jean; PIRROTTE Frank; DONVEN Patrick; SCHOR Tom; ALEXANDER Frazer ; KRIER Henri; WAGENER Nico; BOLMER Mike; SITZ Jacques ; LOURENÇO MARTINS Angelo; LEMMER Jean; HAAS Marc; KUHN-METZ Nadine; THEIN Serge; KLENSCH Paul; GLOD Mario; DONNERSBACH Alex;

Conny Krier secrétaire

Excusés

LAGODA Thierry; WENGLER Yves; JACOBS Nico ; DI BARTOLOMEO-RIES Josiane; RIES Marc; ZWALLY André; THILL Claude; DELGADO Jairo; FELTEN Liane; THEIS Jean; STOFFEL Marco; SKENDEROVIC Jimmy; WILMES Raphael; FALZANI Daniel; WIES Fernand; STROTZ Ronny;

Absents

MOES Carlo; SCHRAMER Marc; BAUER Jacques; SCHRUPPEN Sonja;

Le président Philippe Meyers prend la parole pour ouvrir la séance et demande si les membres du Comité sont d'accord de commencer par la séance publique et de continuer par après avec la séance huis clos.

Aucun membre du Comité n'exprime d'objection à cette proposition.

Séance publique :

M. Philippe Meyers rappelle le fonctionnement et la procédure de désignation du nouveau Bureau.

Il rappelle que le SIGI recevra désormais régulièrement les délibérations des communes membres disposant d'un délégué direct désignant leur représentant au sein du Comité du SIGI.

Il clarifie que les statuts du SIGI stipulent que les délégués disposent d'un nombre de voix compris entre une et trois, en fonction du nombre d'habitants de la commune qu'ils représentent.

Ce sera seulement après que chaque délégué des communes membres aura été désigné et au plus tard le 1er décembre que le Comité procédera au vote des membres du Bureau.

Le premier vice-président, M. Guy Breden, introduit les membres du Comité au Comité de Transition. Il précise que le Comité de Transition a été créé dans le but de superviser la gestion opérationnelle du SIGI jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur.

Il mentionne que le comité de transition se réunit deux fois par semaine et qu'il y participe régulièrement aux côtés de M. Philippe Meyers. En outre, un compte-rendu est systématiquement rédigé pour consigner les décisions prises et les réflexions émanant de ces réunions.

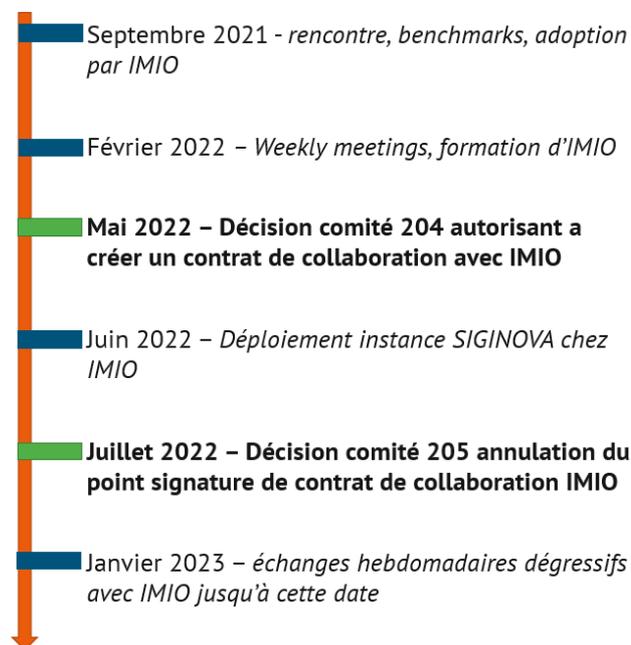
1 Imio et Climaborough

M. Alexandre Reitz reprend la situation actuelle concernant la collaboration avec IMIO:

- Le SIGI a investi du temps dans la collaboration IMIO
- La collaboration IMIO a nécessité d'aménager le framework SIGINOVA pour qu'il soit utilisable hors contexte SIGI
- Collaboration à l'arrêt
- IMIO ne semble plus utiliser SIGINOVA, bien qu'ils communiquent dessus (PloneConference 2022)
- Comité Bilatéral Wallonie Luxembourg demande un statut de la collaboration

Il élabore le sujet et énumère les suites de ce projet :

- Organiser un meeting avec IMIO et les responsables politiques coté Wallonie
- En l'état, pas d'impact de l'utilisation par IMIO de SIGINOVA dans le quotidien des ressources (pas de maintenance).



En ce qui concerne le projet Climaborough, M. Reitz expose les motifs qui ont conduit le SIGI à se retirer :

- Changement politique du SIGI
- Concentration des ressources du SIGI sur les besoins des communes luxembourgeoises
- Pas de création de fondation pour gérer SIGINOVA à un niveau international
- SIGINOVA n'est pas Open Source (pas publié)
- Départ des initiateurs du projet

Les modalités de sortie sont les suivantes :

- **Livrer** les travaux attendus par le SIGI dans le WP 1



- **Inform**er de la volonté du SIGI de se désengager du projet ✓
- **Trouver un partenaire** qui reprenne le rôle du SIGI au sein du projet ✓
- **Rembourser** les sommes perçues (**à négocier**)
- **Attendre l'avis de la commission européenne** actant la décision du retrait du SIGI du projet

En ce qui concerne le budget, le SIGI à obtenu 664.375 € pour 4 ans dont 254 654,94 € ont déjà été perçus. Les dépenses réelles restent à estimer.

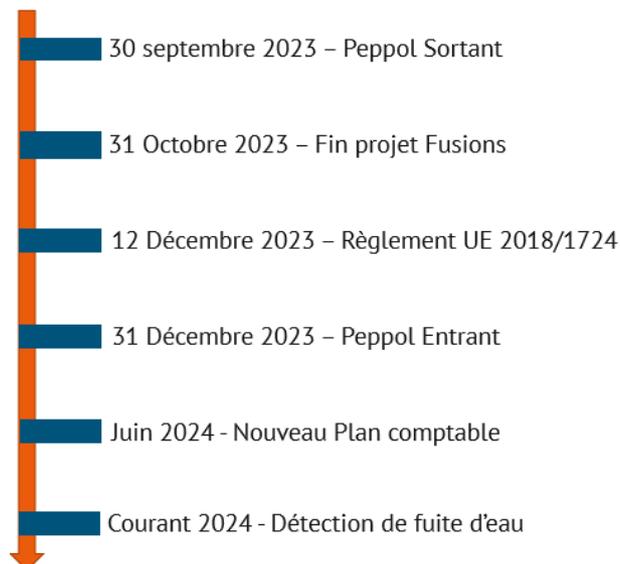
Les prochaines étapes sont :

- **11.07.23 : Discussion modalités de retrait**
 - Entre SIGI (Sabrina Smail) et le Coordinateur du projet (Matteo Satta)
- **14.07.23 : Discussion reprise par LIST**
 - Entre SIGI, LIST et DKRS (Lead du WP2)

M. Reitz saisit cette occasion pour présenter aux membres du comité les projets et les domaines d'attention prévus jusqu'à la fin de l'année.

Liste des initiatives Légales & obligatoires :

- Fusions entités – Projet, En test
- Peppol entrant – Récupération des factures des fournisseurs d'une entité via PEPPOL – Projet, En réalisation
- Peppol sortant – Création de facture par les entités et envoi plate-forme PEPPOL - Projet, En réalisation
- IOT compteurs d'eau et détection de fuite – Projet, En réalisation
- Obligations du règlement UE 2018/1724 – Demande de déménagement et justificatif de naissance à travers l'Europe – Annonce de projet à réaliser, Scope défini par le Ministère de la digitalisation
- Nouveau plan comptable (mi-juin 2024) – Annonce de projet à réaliser



Liste des initiatives obligatoires, contractuelles :

- NOS – **Obligation de moyens** – Maintenance évolutive, priorisation des demandes seront faites le 19/07 avec le Ministère

- Pacte Climat, Pacte Logement – **Obligation de moyens**
- SAPS, CSA – **Obligation de moyens**

2 Adaptations de postes

En considération de la situation actuelle et après réévaluation des besoins des différents centres de compétences, il est proposé d'adapter les statuts et carrières de plusieurs postes budgétisés. Le Bureau propose dans ce cadre les adaptations suivantes :

- 1x salarié A1 -> *changement* -> **1x employé communal A1 sous-groupe d'indemnité administratif**
- 1x fonctionnaire A1 sous-groupe de traitement administratif -> *changement* -> **1x fonctionnaire A1 sous-groupe de traitement scientifique et technique**
- 2x salarié B1 -> *changement* -> **1x salarié A2 sous-groupe d'indemnité technique**
- 2x fonctionnaire B1 sous-groupe de traitement administratif -> *changement* -> **2x employé communal B1 sous-groupe d'indemnité technique**

Les délégués passent au vote et décident à l'unanimité de valider les adaptations de postes telles que proposé.

3 Prochaines dates du Comité

Les prochaines dates prévues sont le 26.09 et le 24.10.2023.

4 Questions des délégués

M. Serge Thein informe les délégués sur la situation concernant l'ancien bâtiment du SIGI. Il précise qu'une visite des locaux est programmée pour demain en compagnie des architectes. Il anticipe qu'une première proposition de faisabilité pourrait être présentée en automne.

Une question actuellement en suspens est de savoir si la mise en conformité de ce bâtiment en vaut la peine sur le plan financier.

M. Thein assure que le Comité sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

M. Hartung, délégué de la ville de Differdange, demande s'il serait possible de prévoir l'envoi de la liasse budgétaire et des documents associés aux membres du Comité avant la séance où le vote est prévu, ou s'il existe une autre solution à envisager ?

M. Meyers rassure le Comité en annonçant qu'il prévoit d'envoyer les documents 14 jours avant la séance, ce qui permettra aux membres d'effectuer une analyse approfondie des documents.

Séance huis clos :

5 Changement de carrière d'un salarié (relation clients)

Les délégués du Comité sont informés de la demande de changement de carrière d'un salarié.

Les délégués passent au vote à main levée et décident à l'unanimité de donner une suite favorable à la demande.

6 Changement de carrière d'un salarié DPO

Les délégués du Comité sont informés de la demande de changement de carrière d'un salarié.

Les délégués passent au vote à main levée et décident à l'unanimité de donner une suite favorable à la demande.

7 Demande de supplément personnel

Les membres du comité sont avisés de la demande émanant d'un fonctionnaire en service provisoire concernant l'obtention du supplément personnel, tel que stipulé à l'article 26.(6) du règlement grand-ducal du 28 juillet 2017 qui régit les traitements et les conditions d'avancement des fonctionnaires communaux.

Par un vote à main levée, les membres du comité décident à l'unanimité d'accéder favorablement à cette demande.

8 Retour candidatures

Les membres du Comité sont avisés que les annonces ont rencontré un succès notable.

Le Bureau est actuellement en train d'examiner toutes les candidatures, et l'intégralité du Bureau participera aux entretiens. Une présentation détaillée exposant le processus des entretiens et les critères d'évaluation sera soumise au Comité lors de la réunion du 26 septembre, accompagnée d'une proposition des candidats pour le Bureau.

Fin 18 :02